

COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE
SECRETARIAT EXECUTIF

*ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMISSION DES
FORETS D'AFRIQUE CENTRALE A LA PREMIERE CONFERENCE
INTERGOUVERNEMENTALE MONDIALE SUR LA SURVIE DES GRANDS
SINGES*

Kinshasa, septembre 2005

Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la
Nature, Eaux et Forêts de la République Démocratique du Congo,
Excellences Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations
internationales et Bailleurs de Fonds,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), que j'ai
l'insigne honneur de représenter ici, est heureuse de l'invitation qui lui a
été adressée pour participer à cette importante Conférence
Intergouvernementale Mondiale sur la survie des Grands singes. Notre
joie est d'autant grande que c'est la 1^{ère} fois depuis sa création que la
COMIFAC participe à une rencontre internationale de cette envergure,
organisée en République Démocratique du Congo, ce grand et beau pays
qui a le privilège, comme nous le savons, d'abriter un des plus
importants gîtes de la diversité biologique de notre planète. Aussi,
comprenez-vous que la République Démocratique du Congo soit
devenue, depuis quelques années, l'un des pays les plus actifs au plan
de la dynamique de coopération sous-régionale en matière de forêt,
notamment à travers la COMIFAC dont elle est l'un des pionniers.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord d'adresser au peuple congolais et son Président,
Son Excellence Joseph KABILA, mes remerciements pour avoir su pacifier

ce pays et le placer sur le chemin de la stabilité et de progrès, effort inlassable sans lequel nous ne serions certainement pas réunis dans cette somptueuse salle de conférence du Grand Hôtel Kinshasa.

Il est utile à cet effet de vous rappeler que la COMIFAC est la concrétisation de la volonté des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale de conjuguer leurs efforts pour garantir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de notre sous région en particulier ceux du Bassin du Congo, 2^{ème} bloc forestier tropical de la planète.

Nos Chefs d'Etats ont récemment formalisé cette volonté politique par la signature, le 5 février 2005, du Traité relatif à la conservation et gestion durable des forêts, inscrivant ainsi le dynamisme de la Déclaration de Yaoundé de mars 1999 dans la durée.

A titre de rappel, la COMIFAC est une institution intergouvernementale regroupant dix pays d'Afrique Centrale dont la République Démocratique du Congo. Elle œuvre pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et apparaît ainsi comme l'instance unique d'orientation, de suivi, de coordination et de décision de toutes les interventions dans le domaine forestier. C'est pour cela, qu'une fois de plus, je me réjouis du choix de notre sous région, et plus précisément de la République Démocratique du Congo, pays membre de la COMIFAC, pour abriter les travaux de cette conférence.

Pour le sujet qui nous rassemble, je dois rappeler pour m'en féliciter que, déjà, le Président de la République Démocratique du Congo avait

annoncé la tenue de cet important événement en février dernier lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur les forêts. Ce fut pour nous un véritable appel solennel à la mobilisation pour la survie des Grands Singes. Il s'agit là d'une préoccupation importante de la COMIFAC qui se traduit par l'adhésion de ses pays membres à ce nouveau partenariat du Projet pour la survie des Grands Singes (GRASP en sigle).

En effet, comme vous le savez, l'Afrique Centrale est dotée d'une diversité biologique remarquable. Elle abrite plus de 50% de la flore et de la faune de l'Afrique et sert d'habitat pour quelques 400 espèces de mammifères, y compris les plus nombreuses populations de gorilles, chimpanzés, bonobos (chimpanzés pygmées), et bien d'autres.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Nous ne cesserons de rappeler que la faune sauvage en général, et les Grands Singes en particulier, jouent un rôle primordial dans le maintien de nos écosystèmes forestiers. Les différentes espèces qui la constituent ont des interactions très complexes avec la forêt qui ne sont pas encore maîtrisables au regard de nos connaissances actuelles, ce qui nous commande à la prudence pour garantir leur survie. Force est donc de constater que ces animaux sont de plus en plus menacés dans leur milieu naturel, que ce soit en Afrique Centrale ou ailleurs dans leur aire de répartition. Ils sont essentiellement victimes de braconnage et de maladies infectieuses qui déciment des populations entières. L'apparition

de la fièvre hémorragique Ebola devrait nous amener à réfléchir davantage.

Le partenariat autour de la survie de ces espèces apparaît opportun, car il contribuera, j'en suis sûr, à appuyer les actions de conservation déjà engagées au niveau de chaque pays et au niveau de la COMIFAC. C'est pour cela que la Commission des Forêts d'Afrique Centrale félicite cette initiative qui s'inscrit pleinement dans les actions de son Plan de convergence adopté en février dernier par le deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale.

En effet, le Plan de convergence constitue aujourd'hui le cadre de référence pour toutes les interventions en Afrique Centrale. Il traduit la vision commune de nos Etats à engager des actions concertées en vue de la conservation et de la gestion durable de nos écosystèmes. Il s'articule autour de dix axes stratégiques qui font l'objet actuellement d'une déclinaison opérationnelle en vue de faciliter les modalités de sa mise en œuvre. Nous nous proposons d'ailleurs d'organiser avant la fin de cette année, ici à Kinshasa, un atelier réunissant l'ensemble des partenaires afin qu'ils s'accordent de façon consensuelle sur le document opérationnel du Plan de convergence.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale reste ouvert à tout type de partenariat avec cette nouvelle initiative. Une collaboration s'avère donc nécessaire pour harmoniser les différentes interventions sur le terrain.

Comme je l'ai évoqué précédemment, la COMIFAC souscrit entièrement aux objectifs visés par cette conférence. Si l'adoption d'une déclaration sur les Grands Singes et de la stratégie mondiale pour leur survie apparaît importante au cours de ladite rencontre, l'engagement de la communauté des bailleurs de fonds devra être déterminant pour assurer la réussite des résolutions prises.

Je saisis cette opportunité pour saluer les efforts consentis par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) pour mobiliser l'opinion internationale sur cette problématique et assurer la préparation technique de cette réunion.

J'ai la ferme conviction que la rencontre de Kinshasa marquera un tournant décisif pour la conservation des Grands singes dans leur habitat naturel.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux.

Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI